

Le 27 janvier 2002

**OFFICE DE CONSULTATION  
PUBLIQUE DE MONTRÉAL**  
333 rue Saint-Antoine est  
Bureau # 200  
Montréal, Québec  
H2X 1R9



**Objet : Projet de règlement P 02-247**

**Monsieur, Madame,**

**Quoique nous n'ayons aucune objection relative au projet cité en rubrique, permettez nous tout de même d'émettre certaines réserves et vous faire part de nos inquiétudes, à l'égard de l'augmentation du flux de véhicules automobiles dans le secteur visé par ce projet.**

**En effet, nous sommes d'avis que la portion directement touchée de la rue Frobisher pourra difficilement supporter une telle augmentation de son achalandage sans pénaliser l'ensemble des usagers actuels.**

**Il serait donc souhaitable que des règles spécifiques à l'effet du stationnement nocturne, de la circulation aux heures d'affaire, soient clairement établies évitant ainsi de nombreux désagrément à toutes les parties en cause.**

**Veillez donc Monsieur, Madame, accepter nos salutations distinguées,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sako Liberian".

**Sako Liberian**









